

Opération de plantations de haies

Argentan

Mardi 24 Juillet 2018

TERRES d'aVENIR



L'opération de plantations sur votre territoire



Une opération portée par **Argentan Intercom** avec le soutien financier du **Conseil Départemental**, de **l'Association Française Arbres et Haies Champêtres** et l'appui technique de la **Chambre d'agriculture**.



Objectif : 10 km de plantations

L'opération de plantations sur votre territoire



Argentan Intercom

49 communes

L'opération de plantations sur votre territoire



Des plantations à destination des agriculteurs, collectivités et particuliers ayant pour objectifs de :

- **Proposer un service clé-en-main, subventionné à 60 % par le CD61,**
- **Répondre à des objectifs agricoles et environnementaux variés** (paysage, eau, biodiversité, bois-énergie...), notamment sur **des secteurs à enjeux.**



Une entreprise sera retenue afin de réaliser les travaux de sols, paillages, et plantations, et un entretien la 1^{ère} année.

La politique d'aides du Conseil Départemental



Une nouvelle politique votée en juin 2017 qui a pour objectif de financer les demandes individuelles des particuliers et agriculteurs mais surtout de **proposer des opérations groupées portées par des privés ou des collectivités** en vue d'une meilleure cohérence territoriale.

4 niveaux d'aides peuvent être distingués :

- 40 % pour les plantations groupées privées,
- **60 % pour les opérations sous maîtrise d'ouvrage collectivités,**
- 1 € du mètre pour les projets individuels,
- 800 € d'aide forfaitaire pour les plans de gestion de haies.



La politique d'aides du Conseil Départemental



Les opérations sous maîtrise d'ouvrage collectivités :

- **Création de haies** : 60 % du montant HT des travaux, plafonné à 9 € HT, 200 m minimum par tronçon.
- **Rénovation de haies existantes ou reconnexion à une maille bocagère** à plat ou sur talus : 60 % du montant HT des travaux, plafonné à 9 € HT, pas de minimum par tronçon.



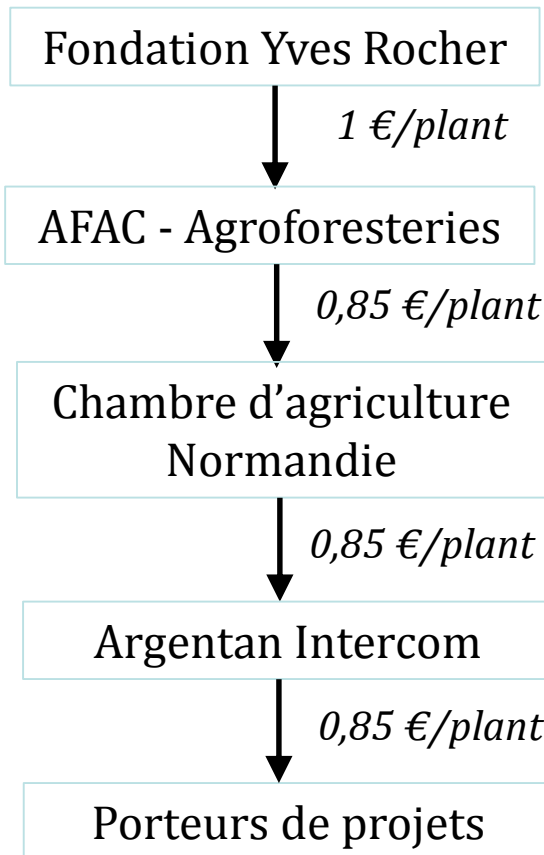
POLITIQUE EN FAVEUR DE LA PLANTATION DE HAIES BOCAGERES

REGLEMENT DES AIDES DEPARTEMENTALES

Juin 2017



L'opération « Plantons en France – en route vers les 5 millions »



Avril 2018 : réponse de la Chambre d'agriculture à l'Appel à Projets porté par l'AFAC – Agroforesteries.

La réponse intègre une demande d'aide pour la plantation de 10 000 plants sur Argentan Intercom.

Juin 2018 : demande de compléments par l'AFAC.

Juillet 2018 : le projet porté par la Chambre d'agriculture sur Argentan Intercom est validé par le jury de l'AFAC.

L'AFAC financera 9300 plants sur Argentan Intercom sous réserve que 30 % des plants soient labélisés « Végétal local ».

L'aide sera de 0,85 €/plant + 0,17 € par plant labélisé.



Calendrier de l'opération



Juillet-Septembre 2018 : *visites et validation des projets*

Septembre 2018 : *appel d'offres travaux*

Octobre 2018 : *visite des chantiers avec l'entreprise retenue*

Octobre-Novembre 2018 : *préparations de sols et pose des paillages*

Décembre 2018-Janvier 2019 : *plantations et pose des protections*

Juin 2019 : *entretien par entreprise et état des lieux reprise*

Février 2020 : *regarnissage et recépage*



Choix des essences

Deux questions essentielles :

1- Pourquoi je souhaite planter ?

2- Quelles sont les caractéristiques de mon sol et de mon climat ?



pH

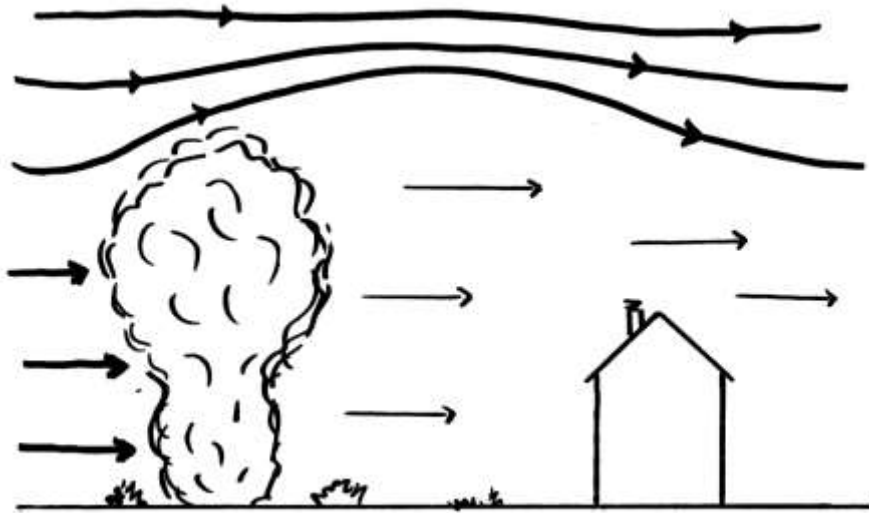


Texture et profondeur de sol



Pourquoi planter aujourd'hui ?

Pour des raisons climatiques :



Effet brise-vent



Apport d'ombre



Pourquoi planter aujourd'hui ?

Pour des raisons climatiques :



Limitation de l'érosion et du ruissellement





Pourquoi planter aujourd'hui ?

Pour la biodiversité ou pour des raisons paysagères :



Le rôle écologique

Pourquoi planter aujourd'hui ?



Pour produire du bois :



Production de bûches ou
plaquettes pour l'auto-
consommation ou la vente

Choix des essences



Haut-iet

Alisier torminal



Chêne sessile



Chêne pédonculé



Cormier



Erable plane



Hêtre



Merisier



Noyers commun



Orme champêtre



Peuplier tremble



Poirier



Pommier sauvage



Tilleul à grandes feuilles



Intermédiaires

Aulne glutineux



Bouleau verruqueux



Bouleau pubescent



Cerisier à grappes



Châtaignier



Charme



Cytise à



Erable champêtre



Prunier myrobolan



Saules commun



Sorbier des oiseaux



Tilleul à petites feuilles



Arbustes

Aubépines



Bourdaine



Cerisier de Sainte-Lucie



Cornouiller mâle



Comouiller sanguin



Fusain d'Europe



Houx



Lilas commun



Néflier



Neprun purgatif



Noisetier



Prunellier



Sureau noir



Viorne lantane



Viorne obier



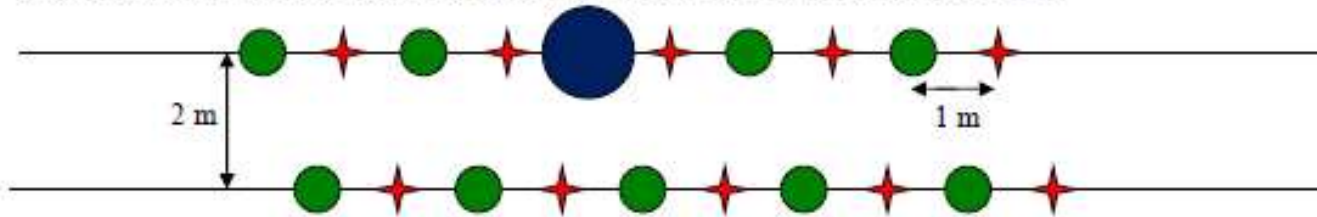
Troène des bois





Choix des séquences

Séquence de plantation sur deux lignes : environ 320 mètres soit 640 plants



Proportion par strate et nombre de plants par essence (pour 10 mètres) :

Hauts jets (5 %) <i>1 plant pour 10 mètres - 32pl</i>	Intermédiaires (45 %) <i>9 plants pour 10 mètres - 288pl</i>	Arbustes (50 %) <i>10 plants pour 10 mètres - 320pl</i>
Chêne pédonculé (1) – 12pl ou Tilleul à petites feuilles (1) – 10pl ou Noyer commun (1) – 10pl	Erable champêtre (4) – 128pl Charme (2) – 64pl Bouleau blanc (2) – 64pl Prunier myrobolan (1) – 32pl	Charme (2) – 64 pl Noisetier (2) – 64pl Cornouiller sanguin (2) – 64pl Aubépine épineuse (2) – 64pl Viorne lantane (1) – 32pl Fusain d'Europe (1) – 32pl

***Séquence haie
brise-vent***

La Rouge



Choix des séquences

Séquence de plantation B (superficiels, caillouteux, séchants) : 265 mètres soit 265 plants
(+ 20 mètres soit 20 plants arbustifs sous les lignes)



Proportion par strate et nombre de plants par essence (pour 10 mètres) :

Hauts jets (10 %) <i>26 plants pour 265 mètres</i>	Intermédiaires (40 %) <i>106 plants pour 265 mètres</i>	Arbustes (50 %) <i>133 plants pour 265 mètres</i>
Chêne sessile (13) Hêtre (13)	Châtaignier (80) Bouleau verruqueux (26)	Charme (53) Noisetier (53) Sorbier des oiseaux (27)

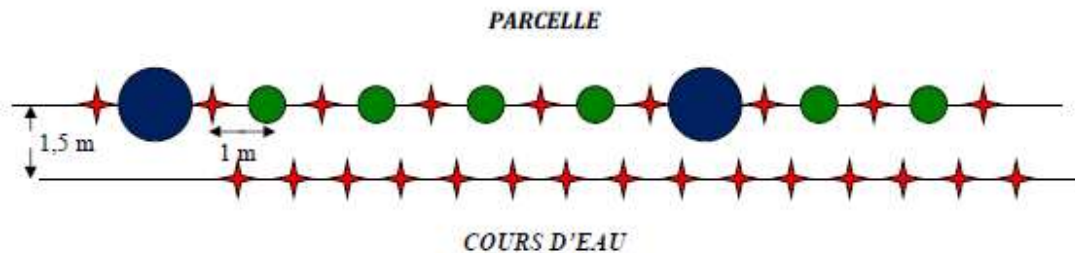
Séquence haie
brise-vent
Lonlay-l'Abbaye



Choix des séquences

Séquence de plantation B' (pour 100 mètres)

Adaptée aux sols acides, frais à humides, à dominante argileuse, de profondeurs moyennes.



200 plants sur 100 mètres

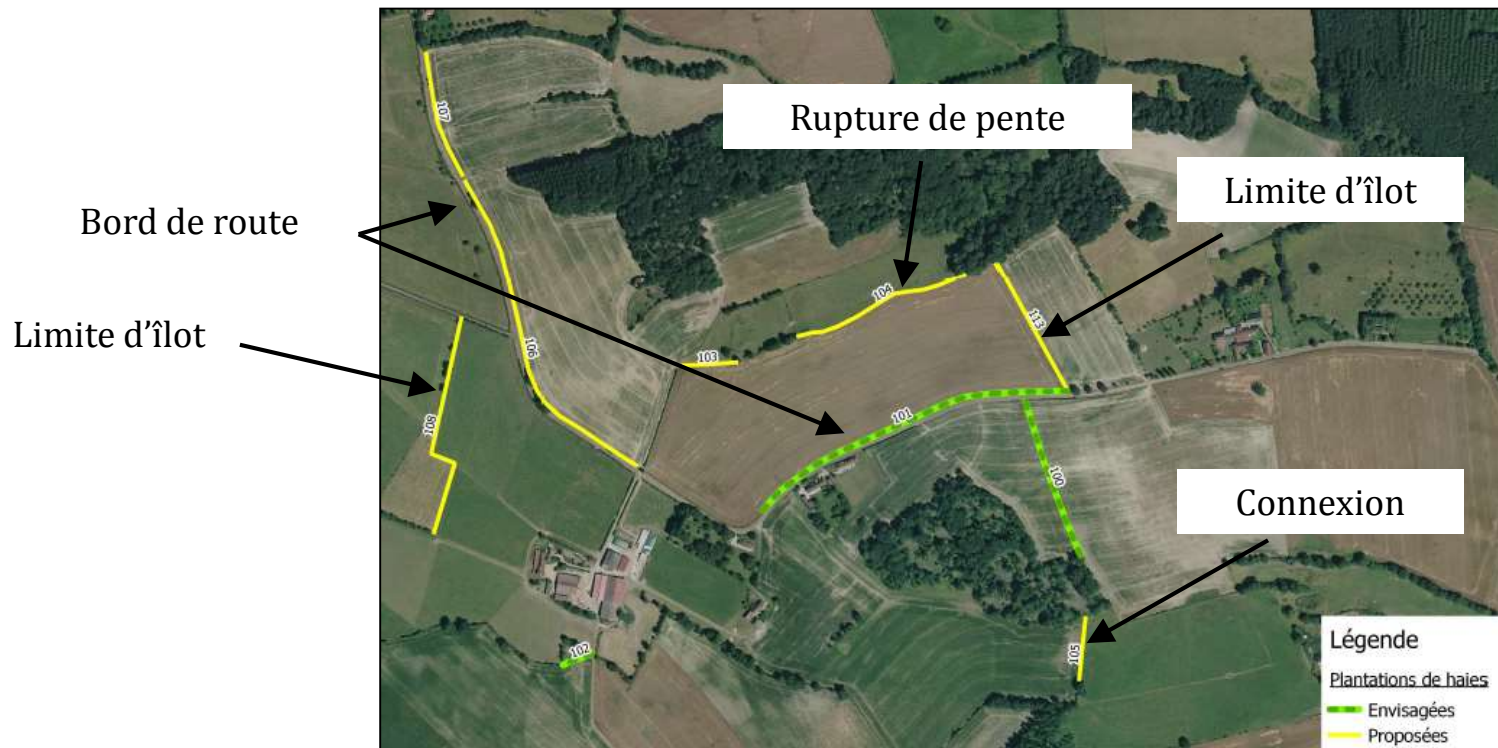
Hauts jets (10 plts-5 %)	Intermédiaires (40 plts-20 %)	Arbustes (150 plts-75 %)
Chêne pédonculé (10)	Aulne glutineux (8) Bouleau pubescent (8) Erable plane (8) Tilleul à petites feuilles (8) Cerisier à grappes (8)	Noisetier (22) Charme (22) Cornouiller sanguin (22) Sureau noir (21) Bourdaie (21) Viorne obier (21) Fusain d'Europe (21)

Séquence haie bord de
cours d'eau
Torchamp



Visite technique

Les visites techniques seront réalisées par la Chambre d'agriculture. Elles seront l'occasion d'échanges et permettront de cibler des linéaires cohérents suite à une approche globale à l'échelle de l'ensemble du parcellaire.



Le travail du sol, étape primordiale



1- Le décompactage pour aérer.



2- L'émiettage pour affiner.



Cas particulier du regarnissage

La plantation est réalisée en potet lorsqu'un travail de sol mécanisé n'est pas possible :

- Regarnissage de haies sur talus,
- Plantation en bordure de berge.





Pose d'un paillage

Elle est primordiale pour **limiter l'enherbement** de la ligne de plantations. Elle doit cependant être systématiquement complétée de 2 à 3 entretiens par an les 1ères années !

Aujourd'hui sont privilégiés les **paillages biodégradables**. Ils se dégradent naturellement et favorisent la régénération naturelle de la haie.



Bois déchiqueté



Feutre



Paille/foin



Film



Choix des plants

La réussite d'une plantation dépend de la qualité du travail du sol, de l'entretien les 1ères années mais aussi grandement de la qualité des plants.

Les plants seront :

- En racines nues ou en motte,
- De taille 40/60 pour arbustes et intermédiaires,
- De taille 60/80 pour les arbres de haut-jet,
- De préférence produits localement.





Choix des plants

Plants à racines nues – cultivés en pleine terre

- + Production utilisée pour la majorité des essences à reprise facile,
Coût intéressant,
Système racinaire bien visible à la livraison.
- Précautions lors de la transplantation, le transport et la plantation.





Choix des plants

Plants en motte – élevage sur motte de tourbe

- + Meilleure reprise des essences difficiles,
Diminution des risques d'endommagement des racines,
Absence de mise en jauge, de rafraichissement.
- Coût plus élevé,
Risque de compression du système racinaire,
Implantation parfois délicate.





Choix des plants

D'une manière générale, un lot de plants doit comporter au moins **95 %** de végétaux de qualité loyale et marchande.

Un plant de qualité répond aux conditions suivantes :

- **Bon état physiologique et sanitaire,**
- **Systeme racinaire** abondant, bien conformé,
- **Partie aérienne** de qualité, bien équilibrée,
- Absence de **blessures,**
- **Age et dimensions** respectés.



Protection gibiers



**Pose de protections chevreuil
systématique** sur les arbres de haut jet.

Pose de protections lapins/lièvres,
en option sur les intermédiaires et
arbustes.

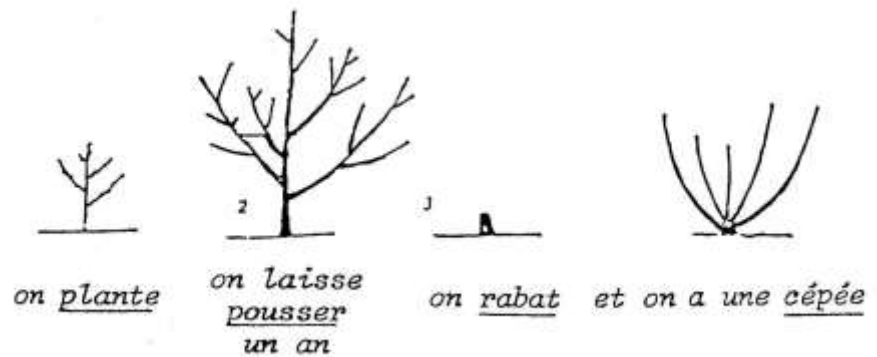


Entretien 1^{ère} année



Débroussaillage de chaque côté de la ligne de plantation : au minimum 1 intervention sera réalisée par l'entreprise retenue.

Recépage des arbustes et intermédiaires après 1 an de végétation.





Pris en charge dans le cadre de l'opération

- ✓ Suivi administratif
- ✓ Préparation de sol
- ✓ Fourniture et pose paillage
- ✓ Fourniture et mise en place plants
- ✓ Fourniture et mise en place protections chevreuils
- ✓ Un débroussaillage année n+1
- ✓ Un recépage après 1 an de végétation
- ✓ Le remplacement des plants morts naturellement

Un coût à la charge du bénéficiaire situé entre 2 et 3 € HT/m, subventions déduites.



Non pris en charge dans le cadre de l'opération

- ✓ Débroussaillage/dépose clôtures en préalable
- ✓ Pose clôture
- ✓ Entretien complémentaires à celui pris en charge
- ✓ Arrosage (si nécessaire)
- ✓ Protection lapins (possible mais en complément)
- ✓ Remplacement de plants dont la mort ne relève pas de la responsabilité de l'entreprise (sécheresse, gibier, défaut d'entretien,...)



Merci de votre attention

Contact :

BERTRAND Luc

02.33.31.49.43.

06.31.23.22.49.

luc.bertrand@normandie.chambagri.fr

BOUVET Didier

02.14.23.00.30

didier.bouvet@argentan-intercom.fr

